

FLASH OBSERVATIONS TECHNIQUES

SUD AQUITAINE Observations techniques Vigne N°13 – 18 Juin 2025

Ce flash a été élaboré sur la base des observations réalisées par le service Agronomique d'EVV et étayé par les BSV des Territoires Sud Aquitaine et Gascogne (32,40,64). Nous attirons votre attention sur le fait que le présent document indique une tendance sanitaire régionale, et est susceptible de ne pouvoir être applicable tel quel à chacune de vos parcelles. Ce flash, à vocation purement informative, ne saurait engager la responsabilité de ses auteurs en cas de mauvaise interprétation des données qui y sont contenues. N'hésitez pas à contacter votre interlocuteur EVV habituel.



L'ESSENTIEL



Risque faible



Risque moyen



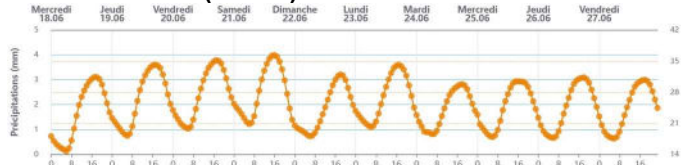
Risque fort

Physiologie	Météo	Mildiou	Oïdium	Black-rot	Botrytis	Tordeuses	Cicadelles	Nos OAD
BBCH 71 à 75	Temps chaud et orageux	Risque fort sous futures pluies,	Risque élevé,	Risque faible,	Risque faible,	Départ Vol G2, 1 ^{ère} ponte	PLO en cours,	Végétal Signals®, Weenat®, Movida Grapevision®

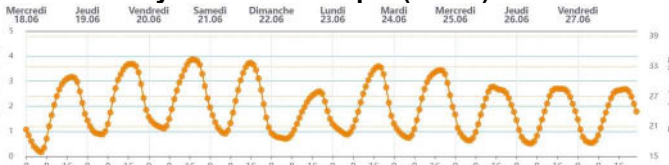


MÉTÉOROLOGIE

Prévision Gers (Eauze)



Prévision Pyrénées Atlantique (Uzein)



A priori pas de pluie annoncée, mais certains sites météo annoncent des averses lundi et des orages dès mercredi soir prochain. Attention au risque de stress thermique.



PHÉNOLOGIE

Floraison	Nouaison	Grains de plomb	Grain de pois	Mi Fermeture	Fermeture complète	Début véraison
Global						

La croissance de la vigne et des grappes progresse bien. Les stades moyens vont de nouaison à Grains de pois pour les parcelles les plus précoces. Le niveau de coulure est acceptable et en dessous de celui subit en 2024 et d'avantage constaté sur Chardonnay et Tannat. Du millerandage est détecté. Quelques rougissements foliaires, chloroses et phytotoxicités sont constatés. Le court noué est visible.



AMELIORER LE RENDEMENT ET LA QUALITE:

➤ Sécurisation rendement

Basfoliar® Kelp s'applique à la nouaison puis renouvelé 15 j plus tard ou peut s'utiliser aussi en 1 fois à 3l/ha en plein jusqu'au stade grains de pois. Les bénéfices produits sont maintenus c'est à dire le grossissement des baies (plasticité pelliculaire), elongation rafle et maintien des qualités organo leptiques.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ VOTRE TECHNICIEN !

EVV – 230 avenue d'Uchamp 33450 IZON – France - contact@evv.fr
SAS au capital de 25.884.120€- RCS Bordeaux 848 290 169– TVA FR 53 848 290 169 - APE 4621Z

Flash Observations Vigne Sud Aquitaine n°13 : 18/06/2025 EVV - Agrément 6400023 distribution produits phyto à des utilisateurs Pro et Non Pro

FLASH OBSERVATIONS TECHNIQUES

Possible aussi de l'associer avec les anti botrytis en dirigé sur grappes mais à la dose de 2,5l/ha.

➤ Stratégie nutriciteur

Le **Fixa Mzn** en alternance à chaque traitement et le **Nectar MgS** (cadence de 10-15 jours), permettront de renforcer le fonctionnement de la vigne. Ces solutions sont utilisables en AB.

➤ Stratégie plantation

Sur celles à venir, des biostimulants du type Basfoliar- Rhizo bio ou Acrecio, peuvent être appliqués afin de favoriser une bonne reprise du plant et un développement racinaire plus rapide.

➤ Stress climatique

Si les réserves utiles en eau du sol, devenaient limitantes sur certains terroirs, l'évapotranspiration forte de la vigne pourrait générer des contraintes hydriques. Des applications foliaires, telles que l'approche **Prevax/Hydrostress®** ou **Megagreen®** sont à réfléchir par anticipation sur zones sensibles.

L'Invelop® ou Calsun® sont aussi recommandés pour créer une barrière physique et préventive, permettant de compléter la résistance des plantes face aux différents stress.

En conditions de **stress thermique**, liées aux fortes chaleurs, ces talcs ou Carbonate de calcium, permettent de diminuer la T°C à la surface des feuilles et des grappes et préservent la culture des coups de chaud et coups de soleil. Ces solutions limitent la présence de cicadelles et les dégâts sous-jacents.

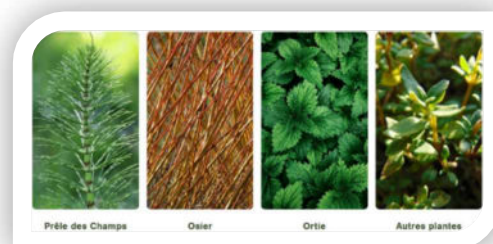
PREVAX® + HYDROSTRESS®
La stratégie face au stress hydrique

Stade phénologique	Produits	Sauts, lances, nébulisateurs	Nebulisation	Pailles, paillis	Fermeture de la grappe	Vendange	Maturité
PREVAX 5 l/ha							
HYDROSTRESS 5 l/ha							



➤ Stratégie phytothérapie

Les produits de phytothérapie sélectionnés par EVV, à base de plantes terrestres, procurent une défense naturelle et une stimulation performante de la physiologie végétale. Certaines solutions, élaborées pour s'adapter aux exigences particulières de la vigne, associent une ou plusieurs plantes afin de conjuguer leurs avantages. En raison de leur haute teneur en composés actifs, elles fortifient les défenses naturelles de la vigne, améliorent leur résistance aux pathogènes fongiques et stimulent un développement sain et continu.



➔ TORDEUSES

Le départ du vol de G2 d'Eudemis serait effectif depuis le 12/06 en secteur précoce et les 1ères pontes auraient débuté.

Chez EVV, les pièges réinstallés depuis le 06/06, commencent à capturer depuis fin de semaine dernière.

EXPLOYO Vit est une solution de confusion sexuelle liquide pour protéger le vignoble contre Eudemis.

A positionner au début des vols de G2 et/ou G3.

Si vous souhaitez participer à notre réseau de piégeage vers de grappes, faites nous le savoir

➔ CICADELLES

Les cicadelles des grillures adultes sont actives et observées parfois en nombres. Sur parcelles non traitées, les infestations de larves sont par endroit très importantes. Des grillures sont localement très marquées sur cépages rouges.

➤ **Stratégie lutte aménagée 2025 contre cicadelle de la Flavescence Dorée**

Dans le cadre de la lutte contre la cicadelle de la flavescence dorée, la Zone Non Traitée (ZNT) en bordure d'un point d'eau est fixée à 3 mètres. Les autres ZNT et distances de sécurité (riverains, personnes vulnérables, personnes présentes) sont fixées à 0 mètre (en prenant soin d'éviter toute dérive). En cas de mélange avec un autre produit ou d'un dosage différent de celui indiqué ci-dessous afin de viser une autre cible, les ZNT et distances de sécurité sont à respecter en fonction de l'autre produit et/ou du dosage.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ VOTRE TECHNICIEN !

EVV – 230 avenue d'Uchamp 33450 IZON – France - contact@evv.fr

SAS au capital de 25.884.120€- RCS Bordeaux 848 290 169 – TVA FR 53 848 290 169 – APE 4621Z

Flash Observations Vigne Sud Aquitaine n°13 : 18/06/2025 EVV – Agrément 6400023 distribution produits phyto à des utilisateurs Pro et Non Pro

FLASH OBSERVATIONS TECHNIQUES

T1	du 7 juin au 16 juin	Terminé
T2	en conventionnel : 15 jours après le T1 soit du 22 juin au 1 juillet en AB : 10 jours après le T1 soit du 17 juin au 28 juin	Prochainement En cours
T3	Le T3 n'est obligatoire que sur les parcelles de vigne-mère ou les vignes des communes suivantes : Auch, Castillon Debats, Eauze, Gondrin, <u>Lannepax</u>, Lectoure, Montréal, Mouchan, Preignan Dans les autres cas, il est optionnel, selon l'analyse du risque. Il est conseillé dans les cas suivants : - présence de foyers dans l'environnement des parcelles - présence de friches de vigne dans l'environnement des parcelles - présence de pieds FD dans la parcelle	Prochainement Sauf en AB, le T3 est à faire à T2+10 jours.

Figure 1: Dates d'intervention fixées par la DRAAF Occitanie (source BSV occitanie):

Dates de traitements pour le département des Pyrénées-Atlantiques (hors secteur Jurançon)						Dates de traitements pour le département des Pyrénées-Atlantiques Secteur Jurançon					
1. Dates retenues dans le cas de l'utilisation de produits phytopharmaceutiques hors Agriculture Biologique						1. Dates retenues dans le cas de l'utilisation de produits phytopharmaceutiques hors Agriculture Biologique					
Classement des communes	3 TRAITEMENTS	2 + 1/0 TRAITEMENTS (PIEGEAGE)	2 TRAITEMENTS	1+1/0 TRAITEMENTS (PIEGEAGE)	1 TRAITEMENT	Classement des communes	3 TRAITEMENTS	2 + 1/0 TRAITEMENTS (PIEGEAGE)	2 TRAITEMENTS	1+1/0 TRAITEMENTS (PIEGEAGE)	1 TRAITEMENT
T 1 Larvicide	Du 2 juin au 8 juin		Du 2 juin au 15 juin			T 1 Larvicide	Du 16 juin au 22 juin		Du 16 juin au 29 juin		
T 2 Larvicide	À la fin de la rémanence du produit soit environ 14 jours généralement, du 16 au 22 juin		PAS DE T2			T 2 Larvicide	À la fin de la rémanence du produit soit environ 14 jours généralement, du 30 juin au 6 juillet		PAS DE T2		
T 3 Adulticide	A prévoir pour fin juillet. (Attendre confirmation du SRAL dans le BSV Vigne)	Déclenchement possible pendant 4 semaines courant juillet-août suivant les résultats de piégeage d'adulte	A prévoir pour fin juillet. (Attendre confirmation du SRAL dans le BSV Vigne)	Déclenchement possible pendant 4 semaines courant juillet-août suivant les résultats de piégeage d'adulte	PAS DE T3	T 3 Adulticide	A prévoir pour fin juillet. (Attendre confirmation du SRAL dans le BSV Vigne)	Déclenchement possible pendant 4 semaines courant juillet-août suivant les résultats de piégeage d'adulte	A prévoir pour fin juillet. (Attendre confirmation du SRAL dans le BSV Vigne)	Déclenchement possible pendant 4 semaines courant juillet-août suivant les résultats de piégeage d'adulte	PAS DE T3

Secteur hors Jurançon : Début de T2 possible **Secteur Jurançon : T1 en cours**

Figure 2: Date traitement 64 (source BSV N.A)

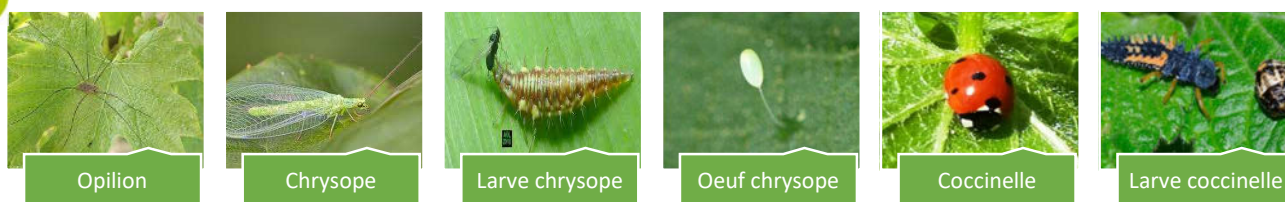
→ AUTRES RAVAGEURS

Les escargots restent encore présents dans les pieds et sont toujours actifs en Armagnac. Ne pas confondre cicadelles vertes et cicadelles Italienne. Des larves d'Eulia sont observées. Des adultes de Malacosomes du Portugal sont régulièrement rencontrés.



AUXILIAIRES

→ Les auxiliaires sont bien présents.



POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ VOTRE TECHNICIEN !

EVV – 230 avenue d'Uchamp 33450 IZON – France - contact@evv.fr
SAS au capital de 25.884.120€- RCS Bordeaux 848 290 169– TVA FR 53 848 290 169 - APE 4621Z

Flash Observations Vigne Sud Aquitaine n°13 : 18/06/2025 EVV - Agrément 6400023 distribution produits phyto à des utilisateurs Pro et Non Pro

FLASH OBSERVATIONS TECHNIQUES

→ MILDIOU

Mildiou: Risque faible puis en ↗

Sortie mildiou feuille et grappe, parcelle grêlée plus sensible

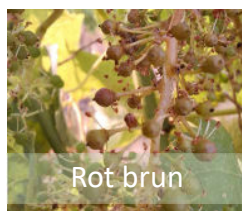
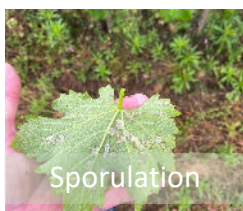
Stade BBCH 71 à 75

Risque contamination

Risque modélisé fort le 24/06

Sur les 7 derniers jours, la zone Sud Aquitaine a enregistré entre 10 et 38 mm de pluie.

Au vignoble, après les faibles sorties du 09/06, de nouvelles tâches de mildiou sont observées depuis le 15/06 avec des fréquences de sorties plus régulières et massives. Les secteurs Jurançon, Madiran, Béarn sont les plus concernés, même si ce même phénomène est observé à moindre échelle sur les autres vignobles du Sud Aquitaine. Sur inflorescences, du Rot-gris est apparu, parfois directement sur grappes et même le Rot-brun commence à apparaître. Les tâches foliaires peuvent être sous forme de criblures et semblent être peu actives au niveau de la sporulation (Halo marron et feutrage grisâtre à l'intérieur).



Les pluies enregistrées le 29/05 ont été contaminantes, et des symptômes sont apparus depuis le 09/06 ✓.

Les pluies du 02 au 04/06, ont fait s'exprimer les nombreux dégâts cités ci-dessus ✓.

D'autres contaminations hétérogènes avaient été signalées entre le 06 et le 09/06 et pourraient faire émerger de nouveaux symptômes ce milieu de semaine.

Sous les pluies, du 11 au 15/06, notamment le 12 et le 15/06, des contaminations majoritairement secondaires ont dû se produire. De nouvelles sorties de mildiou pourraient apparaître du 19 au 22/06 autant sur feuilles que sur grappes.

En prévisionnel et selon le modèle, des pluies seraient annoncées à partir du 23/06 (à confirmer) et dès 2.5 mm, elles pourraient être contaminantes et feront passer le niveau de risque à fort.

Evolution du Risque Mildiou	15/6	16/6	17/6	18/6	19/6	20/6	21/6	22/6	23/6	24/6
Condom										
Eauze										
Nogaro										
Madiran										
Monein										
Bellocq										
Geaune										

Au moins deux traitements préventifs dans les vignes plantées avec des cépages résistants

https://www.vignevin.com/wp-content/uploads/2025/04/2025_Note_technique_OSCAR_vf.pdf

→ OIDIUM

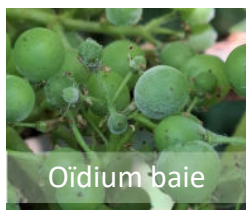
Oïdium: Risque de contamination ces prochains jours

Stade sensibilité forte

Stade BBCH 71 à 75

Contaminations ces prochains jours

Risque modélisé fort hors Geaune, Bellocq)



Depuis les premiers symptômes primaires observés secteur Madiran, une nouvelle détection d'Oïdium sur feuille de Chardonnay a été constatée en Gascogne sur une parcelle historiquement sensible.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ VOTRE TECHNICIEN !

EVV – 230 avenue d'Uchamp 33450 IZON – France - contact@evv.fr
SAS au capital de 25.884.120€- RCS Bordeaux 848 290 169– TVA FR 53 848 290 169 - APE 4621Z

Flash Observations Vigne Sud Aquitaine n°13 : 18/06/2025 EVV - Agrément 6400023 distribution produits phyto à des utilisateurs Pro et Non Pro

FLASH OBSERVATIONS TECHNIQUES

Le niveau de risque de l'oïdium est toujours jugé fort et le restera au moins jusqu'au 23/06 (excepté sur Geaune et Bellocq). Actuellement, la dynamique du cycle infectieux est décrit comme étant en forte augmentation. Les derniers événements contaminants significatifs ont pu se produire encore ce début de semaine (Bellocq, Geaune moins concernés).

Selon le modèle, d'autres contaminations primaires et secondaires plus fortes sont décrites sur les jours à venir. Les zones Béarn et Landes seraient toujours peu impactées. Les conditions restent favorables.

Ce champignon n'affectionne pas l'eau sous forme liquide pour sa germination et son développement, il peut même être lessivé par des pluies abondantes. Son développement nécessite un taux d'humidité élevé et une luminosité faible. Le niveau de risque est jugé fort.

Evolution du Risque Oïdium	15/6	16/6	17/6	18/6	19/6	20/6	21/6	22/6	23/6	24/6
Condom										
Eauze										
Nogaro										
Madiran										
Monein										
Bellocq										
Geaune										

→ BLACK-ROT

Black-rot: Risque nul à faible

Ancienne Tâche feuille

Stade BBCH 71 à 75

A priori, Peu de risque conta
primaire à venir,

repiquage possible sous chaque pluie

Peu d'évolution ce début de semaine.

Le 29/05, les conditions ont été favorables aux attaques de black-rot et selon le modèle l'expression de symptômes pouvait être effective à partir du 18/06.

Depuis le 01/06, d'autres contaminations ont été décrites et, après incubation, des symptômes pourraient sortir autour du 22/06 sur la plupart des secteurs.

Les pluies du 06 au 09/06 si réelles et contaminantes, laisseraient exprimer des taches foliaires vers le 25/06.

Les pluies des 12 et 15/06, ont pu produire des contaminations avec une sortie attendue début juillet.

Le risque actuel et à venir serait faible, mais avec le peu de fiabilité des prévisions météo, il ne faudra pas le sous-estimer. La présence de picnides dans les taches foliaires, peut entraîner des repiquages vers les inflorescences à la moindre pluie.

Evolution du Risque Black-rot	15/6	16/6	17/6	18/6	19/6	20/6	21/6	22/6	23/6	24/6
Condom										
Eauze										
Nogaro										
Madiran										
Monein										
Bellocq										
Geaune										

→ BOTRYTIS

Le risque botrytis est faible voire nul.

Le 1^{er} risque d'infection va de l'allongement des inflorescences au stade du plombs de chasse. À ce stade, les infections, causées par des conidies, peuvent provoquer :

- la dessiccation de la grappe entière ou de quelques fleurs ;
- la colonisation saprophyte des résidus de floraison qui produiront par la suite de nouvelles conidies à l'intérieur des grappes et, potentiellement, de nouvelles infections au cours de la deuxième période, celle de la maturation ;
- et la colonisation latente des baies, qui se manifestera ensuite pendant la maturation si les conditions environnementales sont favorables.

→ GESTION DU VIGNOBLE

Sous le rang, le Ray-grass, les folles avoines ou avoine de semis commencent à sécher. Chiendent, Epilobes, Erigerons et liserons croissent.

Désherbage:

Rappel sur l'efficacité des herbicides foliaires chimiques systémiques.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ VOTRE TECHNICIEN !

EVV – 230 avenue d'Uchamp 33450 IZON – France - contact@evv.fr
SAS au capital de 25.884.120€- RCS Bordeaux 848 290 169 – TVA FR 53 848 290 169 – APE 4621Z

Flash Observations Vigne Sud Aquitaine n°13 : 18/06/2025 EVV – Agrément 6400023 distribution produits phyto à des utilisateurs Pro et Non Pro

FLASH OBSERVATIONS TECHNIQUES

- Appliquer la spécialité dans des conditions météorologiques optimales.
- Respecter les doses recommandées indiquées sur l'étiquette en fonction de l'espèce et du stade de développement de l'adventice à contrôler.
- Privilégier les stades jeunes ou en rattrapage au stade épiaison/floraison des adventices vivaces et graminées.

Attention à ne pas appliquer de glyphosate sur les pampres.

Les plantations se poursuivent.

Les levages se sont accélérés avec la pousse active de ces derniers jours.

Attention aux rameaux retombant sources de contaminations lorsqu'ils touchent le sol et garants d'une mauvaise qualité de pulvérisation.

Vérifier qu'ils ne soient pas porteur de maladie (présente ou en incubation) avant de les replacer dans l'axe de palissage (foyers potentiels).

➤ ECIMAGE – ROGNAGE avant application d'un traitement systémique:

- Il est préférable de réaliser les écimages rognages quelques jours avant l'application car ce sont des opérations qui stressent la vigne et qui freinent la pénétration et le mode d'action des produits systémiques.
- Après application ; attendre le plus possible (5 à 6 jours après le traitement) pour effectuer ces opérations de réduction de végétation (induit une perte de produit qui disparaît avec la fraction du végétal supprimé).

Préférer la première solution qui permet une meilleure qualité d'application.

➤ PRÉVENIR LE DÉVELOPPEMENT DES VIGNES NON CULTIVÉES:

Jeudi 5 juin 2025, le Sénat a adopté en séance plénière une proposition de loi instaurant un dispositif de sanction contre les propriétaires de vignes laissées à l'abandon.

<https://www.senat.fr/rap/I24-646/I24-646-syn.pdf>

➔ MAEC campagne PAC 2023 à 2027

La C.A du Gers anime plusieurs MAEC de la campagne PAC 2023 à 2027.

De nouveaux engagements seront possibles pour la campagne PAC 2025 uniquement sur le territoire MIDOUR

- MAEC Viticulture – Lutte biologique – herbicides : à partir de la 3ème année pas d'utilisation

d'herbicides sur 90% des surfaces viticoles, pas de paillage plastique sur 90% des surfaces, au moins une fois/an utiliser un moyen de lutte biologique ou des produits de biocontrôle, aide de 317€/ha/an

➔ PASS « Petits Investissements »

PASS « Petits Investissements » dispositif d'aide aux investissements pilotés par la Région Occitanie.

<https://www.laregion.fr/Pass-Petits-investissements-dans-les-exploitations-agricoles>

➔ GERS : Vers une réglementation renforcée des épandages d'engrais en 2025

<https://gers.chambre-agriculture.fr/actualites/detail-de-lactualite/actualites/vers-une-reglementation-renforcee-des-epandages-dengrais-en-2025/>

Sources	Sites de consultation
BSV	https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/agro-environnement/ecophyto/bsv-bulletin-de-sante-du-vegetal/bsv-vigne/
Note nationale maladies vigne 2025	https://ecophytopic.fr/pic/prevenir/note-technique-2025-sur-les-resistances-aux-maladies-de-la-vigne
Site E-phy-Anses	https://ephy.anses.fr/
Liste des produits de biocontrôle	https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrrole
Renouvellement de votre Certiphyto	https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/renouvellement-des-certiphyto-densa-a3254.html
Liste actualisée des équipements anti-dérive	https://agriculture.gouv.fr/materiels-permettant-la-limitation-de-la-derive-de-pulverisation-des-produits-phytopharmaceutiques
Bienvenue sur mon réglage pulvé	https://reglage-pulve.vignevin.com/#/
Aide à la réduction définitive du potentiel viticole	https://www.franceagrimer.fr/Accompagner/Dispositifs-par-filiere/Aides-de-crise/Aide-nationale-a-la-reduction-definitive-du-potentiel-viticole-suite-aux-consequences-de-l-agression-de-la-Russie-contre-l-Ukraine#:~:text=L%27aide%20nationale%20%C3%A0%20la,d%27une%20demande%20de%20paiement.
Surveillance des Organismes Réglementés et Emergents	Contact :DRAAF Nouvelle-Aquitaine à l'adresse : ✉ sral.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ VOTRE TECHNICIEN !

EVV – 230 avenue d'Uchamp 33450 IZON – France - contact@evv.fr

SAS au capital de 25.884.120€- RCS Bordeaux 848 290 169– TVA FR 53 848 290 169 - APE 4621Z

Flash Observations Vigne Sud Aquitaine n°13 : 18/06/2025 EVV - Agrément 6400023 distribution produits phyto à des utilisateurs Pro et Non Pro

FLASH OBSERVATIONS TECHNIQUES

note d'information utilisateurs de PPP	https://fra01.safelinks.protection.outlook.com/?url=https%3A%2F%2Fc3suw.r.sp1-brevo.net%2Fmk%2Fcl%2Ff%2Fsh%2F6rqJfg8dlR6SwNLTWBFtlx8l%2FrgZerWzv-Yv3&data=05%7C02%7Ceric.capredon%40evv.fr%7C4543a08d2f724c6f310e08dc3c583a7f%7Cfe76af53bbc9405f9959c146f5639d34%7C0%7C0%7C638451599970933706%7CUnknown%7CTWFPbGZsb3d8eyJWljoIMC4wLjAwMDAilCJQljoIV2luMzllCjBTIl6k1haWwILCjXVCi6Mn0%3D%7C0%7C%7C%7C&sdata=pVW1SDsu9XEMbTCUUMGh4gecukU0ivnSQz7VMqVO3Lg%3D&reserved=0
---	---

Avant toute utilisation de produits de protection des plantes, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.phytodata.com.



POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ VOTRE TECHNICIEN !

EVV – 230 avenue d'Uchamp 33450 IZON – France - contact@evv.fr
SAS au capital de 25.884.120€- RCS Bordeaux 848 290 169– TVA FR 53 848 290 169 - APE 4621Z

Flash Observations Vigne Sud Aquitaine n°13 : 18/06/2025 EVV - Agrément 6400023 distribution produits phyto à des utilisateurs Pro et Non Pro